

La métropole signe des nouveaux partenariats santé

Page modifiée le mercredi 8 janvier 2025 • Données Ville du Mans

Le Mans Métropole a signé un Contrat local de santé intercommunal et les conventions de partenariat avec la CPTS Le Mans et la CPAM de la Sarthe.



© Ville du Mans

Les signatures de Le Mans Métropole, le 10 décembre, avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour 2024-2028, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Le Mans Agglo et la CPAM de la Sarthe ont pour effet de coordonner une action globale pour rapprocher tous les habitants de la métropole du système de santé et de poursuivre les actions déjà déployées sur le territoire.

« La métropole s'est engagée dans la santé », a rappelé Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole. « Nous réalisons des investissements importants, par exemple dans les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Notamment avec la MSP Armand-Saffray qui est passée de six médecins à dix depuis son

ouverture et celle de Madeleine Brès dont l'ouverture est prévue l'an prochain. Une autre est en construction à Coulaines ».

« Nous avons besoin de travailler en synergie sur la coordination des soins par rapport au vieillissement de la population et des maladies chroniques. Le changement de modèle de santé est un enjeu stratégique. Il faut évoluer sur l'idée qu'on ne peut se faire soigner seulement qu'avec un médecin. C'est pourquoi nous finançons des formations d'infirmières en pratique avancée », ajoute Stéphane Le Foll.

« Nous disposons d'outils pour rapprocher les citoyens du système de santé et intégrer la prévention dans les réflexes quotidiens pour tous les âges », indique Jérôme Jumel, directeur régional de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire.

« Notre souci commun est de lutter contre les exclusions et de garantir l'accès aux soins des populations fragilisées », indiquent Chantal Hunda, présidente de la CPTS Le Mans Agglo et Pascal Rochois, directeur de la CPAM de la Sarthe. « Nous allons dans ce sens déployer la carte vitale dématérialisée sur smartphone en 2025 en Sarthe. Ce système innovant est sécurisé », informe Pascal Rochois.

Côté prévention, des actions sont mises en place. Le Bus du cœur des femmes, lancé en mai 2024, a permis à 250 femmes de bénéficier d'un dépistage cardio-gynécologique en mai dernier. « Sans médecin traitant depuis des années, je suis allé au bus du cœur avec ma fille de 20 ans. L'accueil est bienveillant », témoigne Véronique Bregeon. « Le bus m'a permis de gagner deux ans pour un dépistage cardio-vasculaire. »

Quant aux ambassadeurs de santé déployés sur la métropole, Pierre Luabeya Mpunga, fait partie des 12 bénévoles qui agissent pour la promotion de la santé dans les quartiers : « Je fais de la prévention dans le quartier des Glonnières et je remonte les souhaits et les préoccupations que rencontrent les habitants ».